

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-1 et L. 712-2** du Code de l'Éducation
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014** fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019** portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU la délibération de la CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024** portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences : Licence et Licence professionnelle ;
- VU la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024** portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1^{er} avril 2021** ;
- VU les propositions du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Tours ;**

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen et de délivrance des licences professionnelles pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés des personnes désignées ci-après :

MENTION GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parcours Médiation Scientifique et Éducation et Éducation à l'Environnement (MSEE)

Président : Frédéric CHATEIGNER, MCF
Membres : Elodie DUPUIT, MCF Géographie
Olivier MORAND, professionnel
Anne TAILLANDIER-SCHMITT, PU Psychologie

Suppléants : Raphaële BERTHO, MCF Art
Laurent BESSE, MCF Histoire
Romain DEGRIS, professionnel

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 25 novembre 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Vice-président en charge de la formation et de la vie
universitaire

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a large stylized 'UT' logo in the center.

Florent MALRIEU